



IMAGERIE RADIOLOGIQUE
INTERVENTIONNELLE & SCINTIGRAPHIQUE

INJECTION DE CONCENTRÉ PLAQUETTAIRE (PRP)

Suite à une consultation personnalisée, votre médecin vous propose d'utiliser la technique d'injection de plasma riche en plaquettes (PRP).

L'injection de concentré plaquettaire (PRP) est utilisée dans le monde du sportif de haut niveau depuis de nombreuses années. Maintenant banalisée et accessible dans les cliniques, le PRP peut être injecté en intra tendineux pour les tendinites fissuraires et en intra articulaire pour des lésions cartilagineuses soit focales chez le sujet jeune, sportif, soit pour des lésions plus étendues (arthrose) quand l'indication de la prothèse n'est pas encore posée. En intra articulaire il remplace ou peut être complémentaire d'une visco-supplémentation (injection d'acide hyaluronique).

Cette technique consiste à prélever un échantillon de votre propre sang et à séparer ses composants par un processus de centrifugation pour isoler et concentrer vos plaquettes dans une fraction plasmatique. Une fois récupérées, vos plaquettes vont être injectées en intra articulaire ou dans la fissure du tendon. Les plaquettes vont libérer des facteurs de croissance afin de favoriser la réparation et la cicatrisation des zones tissulaires lésées.

Le procédé repose sur l'utilisation de vos propres cellules et leurs capacités naturelles de régénération, il peut donc exister une variation naturelle des résultats entre individus.

Les injections sont réalisées en unité de temps et de lieu, au plus vite, sans transport ni conservation. Elles sont pratiquées sous contrôle d'imagerie (échographie, scopie ou tomodensitométrie) avec un maximum d'asepsie.

Il est nécessaire d'arrêter l'aspirine et les anti-inflammatoires 10 jours avant la procédure et 3 semaines après la procédure.

L'injection sera pratiquée avec votre consentement ; vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de la refuser.

Actuellement pour les articulations, il est recommandé deux injections à 2 mois d'intervalle et pour les tendons 2 injections à 1 mois d'intervalle.

INJECTION DE CONCENTRÉ PLAQUETTAIRE (PRP)

Comment va se dérouler l'injection ?

Dans un premier temps, un prélèvement d'une petite quantité de sang (1 seul tube) est effectué. Puis votre sang est immédiatement centrifugé pendant 5 min. ensuite le médecin va extraire le PRP d'un kit spécial (matériel à usage unique) fourni par le laboratoire RegenLab, enregistré aux normes CE en vigueur et ce PRP vous sera injecté sur le site à traiter.

En cas d'arthrose, un kit fourni par le laboratoire RegenLab constitué de PRP et d'acide hyaluronique peut vous être proposé à la place d'une visco-supplémentation simple.

L'injection se déroule dans une salle dédiée à cet effet au sein de la clinique SOS Mains avec le Docteur Anne Larde.

Le médecin effectue un lavage soigneux des mains, porte un masque et des gants stériles, il utilise du matériel d'injection stérile.

L'utilisation d'une technique d'imagerie permet de suivre en temps réel le déroulement de l'intervention.

La durée moyenne de la procédure est de 30 min.

L'injection intra tendineuse est souvent douloureuse et si vous le souhaitez, vous pouvez bénéficier d'une sédation-analgésie par le MEOPA (gaz à respirer à l'aide d'un masque), un protocole d'analgésie vous sera proposé lors de la consultation.

Les précautions :

Il est nécessaire de signaler au médecin toute fièvre, infection quelconque, toute lésion cutanée, toute prise d'aspirine et/ou anti-coagulant dans les jours précédents l'injection ainsi que toute allergie aux médicaments.

Pour les injections intra articulaires, un délai de 6 semaines est nécessaire après une injection de cortisone.

De plus, il faut signaler toute maladie du sang, saignements fréquents ou prolongés (du nez par exemple). Il est conseillé de ne pas venir à jeun le jour de l'examen et de respecter après l'injection une période de repos relatif d'une durée qui sera déterminée par le médecin.

Une contention sera éventuellement prescrite selon la localisation du site infiltré.

INJECTION DE CONCENTRÉ PLAQUETTAIRE (PRP)

Les réactions possibles :

Le PRP étant un produit directement issu de votre corps, très peu d'effets secondaires sont attendus.

Le PRP a notamment été utilisé dans de nombreuses études cliniques sur la cicatrisation des plaies chirurgicales et chroniques sans aucune manifestation d'effet indésirable grave.

Il peut néanmoins survenir dans certains cas, comme avec tout produit injectable, la présence d'hématome ou de rougeur au site d'injection, la sensation de chaleur et de tension superficielle au niveau de la peau.

Ces sensations transitoires sont dues au déclenchement du processus de simulation et devraient se résorber dans un délai maximal de 24 à 36 heures après le traitement.

Dans le cas où ces symptômes persisteraient plus longtemps, prenez contact avec votre médecin.

Dans de très rares cas, et chez les patients présentant un potentiel allergique important, des oedèmes peuvent survenir suite à un processus inflammatoire plus important que la normale.

Informez donc immédiatement votre médecin afin qu'il vous prescrive un médicament adapté.

Pensez également à informer votre médecin si vous avez des antécédents d'allergie aux médicaments ou autre substance.

L'injection articulaire provoque une douleur qui est en général bien tolérée. Celle-ci peut s'accroître dans les heures suivant l'injection. Il est alors possible de prendre un

antalgique qui vous sera prescrit de façon systématique ainsi qu'une attelle d'immobilisation à utiliser pendant quelques jours.

Il est possible de glacer la zone douloureuse en cas de douleur intense. **Ne pas prendre d'anti-inflammatoires ou aspirine dont l'action nuit à l'efficacité du PRP.**

Une infection ou un saignement avec hématome sont des complications possibles mais rares malgré toutes les précautions prises. En cas de fièvre ou de douleur persistante, contactez-nous rapidement.